



Paris, jeudi 30 janvier 2025

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/00604**

Modifiant l'avis n° FR/2024/03571

Modifié par l'avis n° FR/2025/00888

Pris en application :

Code des transports

**Avarie sur ouvrage (GESTION BARRAGE DE CRETEIL)****MARNE - BARRAGE ECLUSE DE CRETEIL****Extrême vigilance (vigilance de maintien de barre à l'approche de l'écluse) ( tous les usagers - dans les deux sens )****- à partir du 27/01/2025 à 17:00**

- o Marne, embranchement de Bonneuil ( écluse de Créteil )  
pk 173.050

**Commentaire :**

Mesdames Messieurs les bateliers et les usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison des réglages de hauteurs différentes des clapets du barrage de Créteil, il a été constaté que des courants traversiers créés dans le périmètre du pont de Créteil peuvent entraîner des difficultés de manœuvre de navigation à l'approche des ouvrages d'art. Aussi Mesdames Messieurs les bateliers et les usagers de la voie d'eau sont priés d'observer une extrême vigilance dans les zones concernées et se conformer aux ordres donnés par les agents en poste à la GTC de Saint Maurice. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Chef de subdivision exploitation et entretien

**Signé**

ISABELLE MERCIER